

Garantir un approvisionnement durable en matières premières en Europe

Recommandations d'industriAll Europe pour la « résilience des matières premières critiques »

Document adopté par procédure écrite par le Comité exécutif d'industriAll Europe, Bruxelles, 10 juin 2021 | IndustriAll 129/2021

Introduction

Aujourd'hui plus que jamais, les matières premières minérales¹ sont cruciales en Europe pour faire face à la transition écologique et numérique. Elles sont vitales pour les chaînes de valeur industrielles et stratégiques clés d'Europe, dans la mesure où elles jouent un rôle essentiel dans la fabrication des technologies vertes qui permettront à l'Europe d'atteindre ses objectifs climatiques. Le secteur des matières premières fournit environ 350 000 emplois au sein de l'UE, et plus de 30 millions d'emplois dans les industries manufacturières en aval dépendent d'un accès fiable et sans entrave aux matières premières minérales².

Mais l'Europe est actuellement très dépendante d'autres pays pour certaines matières premières minérales majeures. Cette dépendance, source d'insécurité d'approvisionnement, affaiblit les industries européennes. Comme mentionné dans l'étude prospective³ de la Commission européenne ainsi que dans l'avis du CESE sur la « résilience des matières premières critiques »⁴, « l'UE représente moins de 5 % de la production mondiale de matières premières minérales. Par exemple, la Chine fournit à elle seule 66 % des batteries au lithium finies, alors que l'UE en fournit moins de 1 %. À l'échelle mondiale, l'UE produit moins de 1 % des piles à combustible et 1 % des matières premières destinées à l'énergie éolienne. La Chine occupe une position quasi monopolistique pour les composants photovoltaïques (PV). L'UE fournit quant à elle 1 % des assemblages photovoltaïques à base de silicium. 44 matériaux sont importants pour l'industrie robotique ; l'UE ne produit que 2 % d'entre eux, alors que la Chine en fournit 52 % ». Par conséquent, une approche coordonnée au niveau européen est nécessaire pour planifier des politiques fortes capables d'anticiper les changements futurs qui concerneront les industries et secteurs européens engagés dans la transition écologique et numérique, ainsi que pour maîtriser les conditions sociales et environnementales de l'approvisionnement.

Depuis longtemps, les syndicats réclament une stratégie européenne plus forte sur les matières premières afin d'aller vers une plus grande indépendance grâce à l'exploitation durable des propres ressources

¹ Les matières premières couvrent un vaste spectre de matières et tout autant de problèmes spécifiques à traiter. Le présent document s'intéresse principalement aux ressources minérales, s'appuyant sur la définition donnée dans la directive relative à la gestion des déchets de l'industrie extractive (2006/21/CE) : « Les "ressources minérales" ou "minéraux" désignent un dépôt naturel, dans la croûte terrestre, d'une substance organique ou inorganique telle que les combustibles énergétiques, les minerais de métaux, les minéraux industriels et les minéraux de construction, à l'exclusion de l'eau ».

² Résilience des matières premières critiques : la voie à suivre pour un renforcement de la sécurité et de la durabilité [COM(2020) 474 final], Avis du CESE, mars 2021.

³ « European Commission, Critical materials for strategic technologies and sectors in the EU - a foresight study, 2020 » [Commission européenne, Matières critiques pour les technologies et secteurs stratégiques dans l'UE - une étude prospective, 2020]

⁴ Résilience des matières premières critiques : la voie à suivre pour un renforcement de la sécurité et de la durabilité [COM(2020) 474 final], Avis du CESE, mars 2021.

européennes ainsi qu'un approvisionnement sûr, par l'intermédiaire d'un agenda extérieur commun et équitable⁵. La stratégie de l'UE concernant les matières premières doit être conforme aux ODD des Nations unies et à l'Agenda 2030, tant à l'intérieur de ses frontières que sur le plan international. Accroître les activités durables dans les industries extractives nationales et optimiser les matières premières secondaires par la mise en place d'une économie circulaire créera de la croissance industrielle, des emplois, des recettes fiscales et des revenus d'exportation. En outre, le respect des droits humains, du travail et de l'environnement, ainsi qu'une approche soucieuse de l'égalité de genre dans la production et le recyclage, l'importation et l'exportation, devrait conduire à un approvisionnement socialement plus responsable que dans d'autres régions du monde. Pour ce faire, tous les acteurs ont un rôle à jouer.

Afin de renforcer son autonomie stratégique tout en assurant la pérennité des matières premières, l'Europe devra avoir une stratégie forte et globale reposant sur quatre piliers : l'extraction intérieure, l'économie circulaire, l'amélioration de la recherche et de l'innovation pour réduire la dépendance, et des normes internationales et des droits de l'homme contraignantes au niveau mondial. Le présent document expose les recommandations d'industriAll Europe pour ces différents piliers.

Contexte

L'intérêt des institutions européennes pour les matières premières n'est pas nouveau. Un premier groupe d'experts a été créé dans les années 1970 pour traiter de l'approvisionnement en matières premières en Europe. Cependant, la première initiative concrète de l'UE sur les matières premières n'a été lancée qu'en 2008, avec pour objectif de réduire la dépendance de l'UE aux matières premières non énergétiques pour les chaînes de valeur industrielles. Plus récemment, on a observé un regain d'intérêt politique pour cette question, principalement en raison des objectifs des transitions verte et numérique. En effet, l'accès aux ressources est un élément stratégique important pour la concrétisation de cette double transition. Le Pacte vert européen met lui aussi l'accent sur l'approvisionnement durable de toutes les matières premières pour les technologies propres et numériques.

En 2020, la Commission européenne a adopté différentes initiatives spécifiques liées au Pacte vert européen et pertinentes pour les matières premières :

- La « Nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe » publiée en mars 2020 souligne qu'un approvisionnement sûr et durable en énergie et en matières premières sera essentiel pour la neutralité climatique et le leadership numérique de l'Europe. La stratégie répond aussi à la nécessité de renforcer la compétitivité et l'autonomie stratégique de l'industrie face à la concurrence mondiale.
- Le « Plan d'action en faveur de l'économie circulaire », également publié en mars 2020, présente diverses propositions pour plus de circularité et la récupération des matières premières dans l'UE (ce qui créera un marché pour les matières premières secondaires), mettant l'accent sur l'aspect éthique et sûr de l'approvisionnement en matières premières.
- Une proposition de « règlement sur les batteries et les déchets de batteries » publiée en décembre 2020 fixe des exigences en matière de durabilité via une chaîne de valeur circulaire et durable pour les batteries en Europe. L'Alliance européenne des batteries est également très active sur le plan des matières premières, et certaines annonces à propos de ces dernières ont été faites en 2021, parmi lesquelles l'annonce des 15 milliards d'euros investis pour sécuriser l'approvisionnement en matières premières (principalement le lithium, le graphite et le nickel).

En septembre 2020, la Commission européenne a publié une communication spécifique⁶ sur la « résilience des matières premières critiques : la voie à suivre pour un renforcement de la sécurité et de la durabilité »,

⁵ Ces dernières années, industriAll Europe a participé activement à différentes initiatives afin de faire passer ce message : le Groupe sur les approvisionnements en matières premières, le PEI concernant les matières premières et, en 2020, industriAll Europe a été sélectionnée comme membre de l'Alliance européenne des matières premières.

⁶ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52020DC0474>

qui propose un plan d'action pour les matières premières critiques visant à accroître la résilience de la chaîne d'approvisionnement de l'UE. Ce plan d'action prévoit dix mesures pour « favoriser la transition vers une économie verte et numérique tout en renforçant la résilience et l'autonomie stratégique ouverte de l'Europe ». Le plan d'action propose de développer des critères de financement, de lancer la recherche et l'innovation sur le traitement des déchets, les matériaux de pointe⁷ et le remplacement des matières premières critiques, de mieux cartographier le potentiel des matières premières secondaires, mais aussi d'améliorer l'observation de la Terre, de développer l'expertise et les compétences, de renforcer les partenariats internationaux et de promouvoir l'exploitation minière responsable. L'Alliance européenne des matières premières⁸ (dont industriAll Europe est membre) a été lancée dans le cadre de ce plan d'action. La Commission propose également une mise à jour de la liste des matières premières considérées comme critiques pour l'UE⁹ en termes d'importance économique et de risque de rupture d'approvisionnement.

Les partenaires sociaux des industries extractives¹⁰ s'impliquent aussi très activement dans les initiatives de l'UE sur les matières premières et ont réagi en décembre 2020 via une déclaration commune réclamant « une stratégie européenne ambitieuse et à long terme sur les matières premières »¹¹. Cette déclaration souligne les difficultés actuelles rencontrées par le secteur de l'extraction des matières premières dans l'UE et revendique des actions très concrètes concernant le maintien et le renforcement des activités minières et de l'emploi en Europe, où les normes sociales et environnementales sont plus élevées que dans le reste du monde.

À la suite de ces initiatives, la Commission européenne et le Groupe sur les approvisionnements en matières premières ont approuvé en mai 2021 les « principes européens pour des matières premières durables » applicables aux étapes d'extraction et de transformation des matières premières non énergétiques et à l'ensemble du cycle de vie des chaînes de valeur des minéraux, de l'exploration à la post-fermeture. Ils couvrent les principes sociaux, économiques, écologiques et de gouvernance, et font référence à la législation de l'UE en matière de durabilité, mais aussi aux initiatives d'extraction et de transformation des matières premières convenues au niveau international. Dans la mesure où ces principes ne sont pas obligatoires, industriAll Europe a appelé à compléter cette initiative par un instrument européen juridiquement contraignant sous la forme d'une directive européenne sur le devoir de vigilance obligatoire en matière de droits humains (y compris les droits des travailleurs et des syndicats) et d'obligations environnementales, afin de garantir leur application rigoureuse.

IndustriAll Europe a un rôle à jouer et doit être en première ligne pour représenter les travailleurs de l'industrie. Nous avons besoin d'une implication active des syndicats dans l'élaboration et le déploiement des différentes politiques industrielles afin de faire de l'Europe un acteur de premier plan dans des transitions justes et équitables qui ne négligeront aucun individu ni aucune région. Nous entendons renforcer la dimension sociale et la protection des travailleurs par nos initiatives, coordonner et soutenir

⁷ Les matières de point sont les matériaux qui présentent des propriétés nouvelles ou renforcée créés via le développement de processus spécifiques et via la technologie et qui améliorent les performances par rapport aux produits et procédés conventionnels. Par exemple, la fibre de carbone qui est plus légère et plus solide que d'autres matières.

⁸ L'Alliance européenne sur les matières premières implique différentes parties prenantes, notamment des acteurs de l'industrie couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, des États membres et des régions, des syndicats, la société civile, des organisations technologiques et de recherche, des investisseurs et des ONG. IndustriAll Europe est également membre du « Partenariat d'innovation européen (PEI) concernant les matières premières ».

⁹ Cette liste comprend l'antimoine, la fluorine, le magnésium, le silicium métal, la barytine, le gallium, le graphite naturel, le tantale, la bauxite, le germanium, le caoutchouc naturel, le titane, le béryllium, l'hafnium, le niobium, le vanadium, le bismuth, les terres rares lourdes, les métaux du groupe platine, le tungstène, les borates, l'indium, la roche phosphatée, le strontium, le cobalt, le lithium, le phosphore, le charbon à coke, les terres rares légères, le scandium.

¹⁰ IndustriAll Europe, Apep, Eurocoal, Euromines, IMA-Europe, UEPG.

¹¹ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=521&langId=fr&agreementId=5698>

nos syndicats nationaux impliqués dans l'élaboration de stratégies régionales et nationales autour de l'approvisionnement durable en matières premières.

Extraction intérieure : assurer la durabilité des matières premières critiques en Europe

Les activités nationales d'extraction et de transformation des matières premières sont essentielles pour maîtriser les risques d'approvisionnement. Ces secteurs représentent par ailleurs un potentiel de maintien et création d'emplois et de compétences. L'extraction et le raffinage dans l'UE emploient déjà 3,4 millions de travailleurs, tandis que l'industrie manufacturière associée représente 25 millions d'emplois¹². L'Europe a une longue tradition et une forte expertise dans le domaine minier, mais elle n'est pas à l'avant-garde en ce qui concerne les matières premières critiques, même si le potentiel de ressources minières locales est important¹³. Selon la Commission Européenne, les raisons de ce retard sont le manque d'investissement dans l'exploration, la diversité et la lourdeur des procédures nationales et le faible niveau d'acceptation du public. Il est donc important de disposer d'un agenda et d'un cadre solide de l'extraction minière sur nos territoires qui accompagnent les transitions en passe d'intervenir dans ces secteurs (décarbonation, exploitation de nouveaux sites, exploitation de nouvelles matières premières, etc.). Là encore, la participation des syndicats et des travailleurs est essentielle.

Pour l'extraction domestique, qui contribuera à assurer l'approvisionnement en Europe, les matières premières doivent être extraites de manières soutenable et responsable en respectant les droits environnementaux et humains. Cela signifie :

- Une **dimension sociale forte** : garantie d'un travail décent et de bonnes conditions de travail, protection des droits des travailleurs, dialogue social efficace au niveau du secteur et de l'entreprise, et implication des syndicats dans la planification du développement sectoriel. La dimension sociale doit également englober la nécessité d'améliorer les compétences, l'éducation et la formation, ce qui passera notamment par le soutien ou la création de filières de formation adéquates et une meilleure attractivité de ces métiers. Pour protéger les travailleurs de l'industrie extractive, il faudra des engagements solides en matière de santé et de sécurité au travail. Une perspective forte d'égalité de genre doit être prépondérante dans chacune de ces questions.
- **Des normes environnementales de haut niveau harmonisées au niveau européen via un socle réglementaire commun** qui préservent l'environnement, empêchent la pollution, protègent autant que possible la biodiversité et les ressources en eau, en parfaite cohérence avec la réduction des émissions de CO₂ décidée au niveau européen. Il s'agit aussi d'accompagner la décarbonation des industries extractives.
- Un dialogue avec les **communautés locales** garantissant leur implication dans de nouveaux projets. La législation européenne actuelle crée une série d'obligations en termes d'accès à l'information et de consultation des communautés locales. Elle doit être encouragée et mieux appliquée.

L'acceptation sociale autour des nouveaux sites d'exploitation doit également être abordée avec une approche coordonnée au niveau européen. IndustriAll Europe insiste sur le fait que le seul moyen de parvenir à une acceptation sociale est d'avoir des normes environnementales et sociales européennes et coordonnées qui soient strictes et réellement appliquées et qui fassent l'objet de sanctions en cas de non-respect. L'extraction minière en Europe fonctionne selon les normes environnementales et sociales parmi les plus élevées au Monde, et la relocalisation en Europe de certains sites d'extraction de matières premières critiques pourrait contribuer à éviter la pollution et le non-respect des droits humains dans les pays tiers.

¹² Rapport de prospective stratégique 2020 de la Commission ([PROSPECTIVE STRATÉGIQUE – TRACER LA VOIE VERS UNE EUROPE PLUS RÉSILIENTE](#))

¹³ Pour une carte des dépôts de matières premières critiques en Europe, voir <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52020DC0474>, p.12.

IndustriAll Europe souhaite également aborder l'extraction des matières premières qui, si elle est bien planifiée et respecte un cadre social solide et durable, pourrait constituer une vraie **chance pour les régions en transition à forte intensité de charbon et de carbone**. Elles offrent dans ces régions un potentiel de diversification et d'opportunités aux mineurs qualifiés actuels et futurs. L'extraction des matières premières pourrait être une bonne alternative à la désindustrialisation, et doit être promue de manière cohérente au niveau européen.

La cartographie des ressources minérales dans les pays de l'UE et de l'EEE pour les matières premières doit s'inscrire dans un effort européen coordonné pour en assurer une meilleure connaissance, régulièrement actualisée. C'est pourquoi, conscient de la nécessité de collecter les données de manière uniforme et de disposer d'une institution traitant des ressources dans le sol et dans notre économie, industriAll Europe soutient la création d'une Agence européenne (UE) pour l'étude géologique. Comme l'accès aux minéraux constitue également un enjeu de sécurité stratégique, l'agence devrait également évaluer les importations et les exportations ainsi que l'offre et la demande mondiales.

IndustriAll Europe demande :

- Un approvisionnement durable et responsable en matières premières, avec une dimension sociale forte incluant les droits des travailleurs, des mesures de santé et de sécurité, un dialogue social efficace et une attention particulière accordée aux compétences, des normes environnementales de haut niveau et le dialogue avec les communautés locales.
- Le soutien à des normes environnementales et sociales européennes coordonnées de haut niveau qui sont réellement appliquées et qui font l'objet de sanctions si elles ne sont pas respectées, ce qui renforcera l'acceptation sociale et la relocalisation des activités extractives, avec de meilleures normes qu'ailleurs dans le monde.
- Le soutien et le maintien des capacités d'extraction et de transformation dans l'UE, tout en soutenant les travailleurs et les régions. Un soutien ou des avantages économiques européens à l'extraction des matières premières critiques exposées à une compétition inégale au niveau des standards sociaux et environnementaux doit être envisagé.
- Un lien des politiques européennes autour des matières premières aux stratégies développées dans les régions en transition à forte intensité de charbon et de carbone.
- La création d'une Agence européenne d'étude géologique, base d'une approche coordonnée au niveau européen concernant les matières premières et l'impact sur l'économie.

Limiter l'utilisation des matières premières primaires via l'économie circulaire et le recyclage

IndustriAll Europe a une position forte qui promeut et engage l'Europe dans une économie plus circulaire¹⁴. Une économie circulaire a un impact très positif sur l'industrie européenne, car elle alimente le système de production industrielle avec une partie des produits anciens, ce qui permet d'utiliser beaucoup plus longtemps la valeur, les matières et l'énergie impliqués dans les produits industriels. Cela est absolument nécessaire sur une planète aux ressources minérales limitées, cela aide à protéger la nature d'interférences non-nécessaire et contribue à atténuer le changement climatique. Cela permet également d'accroître la sécurité d'approvisionnement et de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers.

¹⁴ Voir https://news.industriall-europe.eu/content/documents/upload/2018/9/636718239534547822_Circular%20Economy%20Policy%202016-03_EN_v3%20checked_CLEAN.pdf

Concernant les matières premières minérales, une économie circulaire pourrait permettre de boucler la boucle et de créer de nouveaux marchés pour les matières premières recyclées. Cela se traduira également par la possibilité de créer un nombre particulièrement élevé d'emplois dans l'économie circulaire mise en place pour les matières premières secondaires et le recyclage. Certaines études montrent un potentiel de 700 000 nouveaux emplois en 2030¹⁵. Mais pour cela, il faut plus d'incitation et de mobilisation aux niveaux européen et nationaux.

Le recyclage est une piste des plus prometteuses pour faire face à la dépendance aux matières premières, mais il reste beaucoup à faire pour créer de nouveaux modèles économiques et commerciaux pour soutenir la croissance des activités de recyclage. La filière doit intégrer l'ensemble du processus de la collecte, en passant par le tri, le traitement intermédiaire jusqu'à son utilisation dans une usine métallurgique ou autre. Cela doit s'accompagner de l'identification d'un débouché économiquement viable pour le produit recyclé. Actuellement l'enjeu principal est de pouvoir répartir la valeur ajoutée pour permettre à chaque acteur de la filière d'en vivre.

Les possibilités de recyclage d'un produit, pour réutiliser certains de ses composants, doivent être envisagées dès la conception. C'est pourquoi industriAll Europe demande que la réglementation européenne définisse et impose des normes d'écoconception pour garantir que les produits sont également adaptés à l'économie circulaire industrialisée et permettent la réutilisation des matières, mais aussi conçu pour la longévité et la réparabilité. Il importe que l'UE prenne des engagements forts concernant la révision de la directive sur l'écoconception, par le biais de la future initiative sur les produits durables qui devra en tenir compte, mais aussi inclure les aspects sociaux dans la définition de la durabilité.

Les projets circulaires et de recyclage doivent être considérés comme des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC) et comme des projets d'intérêt commun (PIC), car ce secteur est aussi critique que les infrastructures énergétiques. Le recyclage nécessite également un approvisionnement énergétique abordable et durable.

Le recyclage ou la réutilisation des matières premières minérales à travers l'économie circulaire nécessite d'accorder la plus grande attention à la santé et à la sécurité des travailleurs, y compris à la protection des travailleurs face à des produits chimiques dangereux.

Concernant les déchets, il est clairement nécessaire d'analyser les pratiques actuelles d'exportation des déchets hors Europe. En effet, il importe de garantir la mise en œuvre complète de l'économie circulaire et de la production secondaire de matières premières, et de limiter, dans les pays tiers, la pollution causée par les déchets en provenance de l'UE. Par ailleurs, l'Europe devra faciliter la circularité des déchets afin de créer un véritable écosystème doté d'une autonomie stratégique. Un recyclage de qualité des matières en fin de vie est préférable à l'exportation de ces mêmes produits vers des pays où les normes sociales et environnementales européennes ne sont pas respectées.

Enfin, industriAll Europe souligne que les travailleurs doivent être impliqués dans la conception et la mise en œuvre de l'économie circulaire pour pouvoir anticiper le changement, ce qui permettra de contribuer à une transition juste pour tous ceux qui participent à cette transformation profonde de l'industrie.

IndustriAll Europe demande :

- Une économie circulaire juste et industrialisée au niveau européen, capable de promouvoir et de permettre une meilleure utilisation des matières premières minérales recyclées.

¹⁵ https://circulareconomy.europa.eu/platform/sites/default/files/ec_2018_-_impacts_of_circular_economy_policies_on_the_labour_market.pdf

- La promotion du triptyque « Eco-conception – Economie circulaire – Réemploi-réparation » comme véritable levier pour une industrie « nouvelle génération » gage de nouveaux emplois.
- Les projets circulaires et de recyclage doivent être considérés comme des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC) et comme des projets d'intérêt commun (PIC).
- Un approvisionnement en énergie abordable et durable, cohérent avec le développement de l'industrie circulaire.
- Des normes d'écoconception qui garantissent la réutilisation des matières et un engagement fort sur les aspects sociaux dans la future initiative sur les produits durables.
- Une attention particulière accordée à la santé et à la sécurité des travailleurs, ainsi qu'à la santé publique.
- Une analyse des exportations actuelles des déchets, le soutien à une circularité intra-européenne et l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie du déchet.
- La pleine implication des travailleurs et des syndicats dans la conception et l'élaboration des politiques industrielles sur les matières premières secondaires.

Recherche, développement et innovations pour réduire la dépendance

L'approvisionnement sûr en matières premières doit également s'appuyer sur la recherche de nouveaux matériaux et technologies novatrices susceptibles de diminuer, remplacer ou diversifier les besoins en matières premières. Ce type de recherche repose sur une approche cohérente et pluridisciplinaire.

L'innovation, la recherche et le développement doivent être un point central de la stratégie européenne sur les matières premières critiques. Cela est lié à la substitution (remplacement d'une matière première critique par une matière première non critique avec des performances similaires), au recyclage et la ré-utilisation des produits et le retraitement des déchets pour éviter que les matières premières critiques ne finissent dans les décharges.

En ce qui concerne l'économie circulaire, il sera nécessaire d'avoir un soutien des investissements publics des investissements publics (du niveau local au niveau européen) afin de trouver des solutions pour améliorer la possibilité de recycler et de réutiliser les matières premières minérales, certaines d'entre elles étant actuellement très difficiles à recycler ou à réutiliser.

IndustriAll Europe demande :

- Un soutien solide à la recherche sur de nouveaux matériaux et technologies novatrices pour diminuer, remplacer ou diversifier les besoins en matières premières
- Des investissements dans des activités favorisant la substitution
- Plus de recherche, développement et innovation supporté par l'Europe pour développer des technologies qui permettront de mieux ré-utiliser les matières premières minérales.

Garantir des normes internationales et des droits de l'homme contraignants au niveau mondial

L'Europe dispose dans son sol des matières premières minérales, mais certaines matières premières les plus critiques ne se trouvent que dans certains pays en dehors de l'Europe. IndustriAll Europe travaille en étroite collaboration avec IndustriALL Global Union afin d'obtenir un travail décent sur l'ensemble de la chaîne logistique mondiale concernant l'approvisionnement en matières premières minérales. En outre, IndustriAll Europe demande à la Commission européenne de s'assurer que toute stratégie concernant les matières premières prenne également en considération les besoins et les intérêts des travailleurs et des personnes dans les pays qui exportent ces produits vers l'Europe. Cela doit être fait en totale conformité avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions de l'OIT, les principes directeurs des Nations

unies pour les entreprises et les droits de l'homme, ainsi que les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Les accords commerciaux et la politique commerciale ont un rôle majeur à jouer si l'on souhaite orienter l'extraction des matières premières sur une voie plus sociale et durable au niveau mondial. Les accords commerciaux doivent intégrer un engagement fort, contraignant et applicable en faveur de la protection de l'environnement, des normes fondamentales du travail et des droits humains. Une approche plus inclusive du chapitre commerce et développement durable devrait répondre à ces préoccupations.

Au niveau international, bon nombre d'initiatives volontaires définissent des principes pour des matières premières durables. C'est pourquoi industriAll Europe demande le respect du devoir de vigilance tout au long de la chaîne logistique mondiale, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières critiques. Nous sollicitons un instrument européen juridiquement contraignant sous la forme d'une directive européenne sur le devoir de vigilance obligatoire en matière de droits humains (y compris les droits des travailleurs et des syndicats) et d'obligations environnementales au plus près des exigences applicables pour l'extraction intérieure européenne

IndustriAll Europe demande :

- Une prise en considération par la Commission européenne dans sa politique relative aux matières premières, des besoins et des intérêts des travailleurs et des personnes dans les pays qui exportent ces produits vers l'Europe, en totale conformité avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions de l'OIT, les principes directeurs des Nations unies pour les entreprises et les droits de l'homme, ainsi que les Objectifs de développement durable des Nations unies
- Une stratégie européenne au sujet de l'accès aux matières premières critiques via des investissements, des partenariats et des alliances socialement responsables avec des pays en dehors de l'UE.
- L'utilisation d'accords commerciaux comme éléments clés pour orienter l'extraction des matières premières vers une voie plus sociale et durable au niveau mondial.
- Un instrument européen juridiquement contraignant sous la forme d'une directive européenne sur le devoir de vigilance obligatoire en matière de droits humains (y compris les droits des travailleurs et des syndicats) et d'obligations environnementales.